



**Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan**

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil des élus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mercredi 30 mars 2016, de 15 h 45 à 15 h 50.

SONT PRÉSENTS : M. Stéphane Germain, vice-chef  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M. Jonathan Germain, conseiller  
M<sup>me</sup> Julie Rousseau, conseillère  
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller  
M<sup>me</sup> Louise Nepton, directrice générale  
M<sup>me</sup> Josée Buckell, greffière

SONT ABSENTS : M. Gilbert Dominique, chef (maladie)  
M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne, vice-chef (vacances)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Infrastructures
  - 3.1 Achat d'équipement - Dérogation à la Grille d'autorité de gestion
4. Levée de la réunion

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

En l'absence du Chef Dominique, le vice-chef, M. Stéphane Germain assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Germain procède à la lecture de l'ordre du jour.

Proposé par Patrick Courtois  
Appuyé de Charles-Édouard Verreault  
Adopté à l'unanimité

# RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

## 3. INFRASTRUCTURES

### 3.1 ACHAT D'ÉQUIPEMENT – DÉROGATION À LA GRILLE DE DÉLÉGATION D'AUTORITÉ DE GESTION

#### RÉSOLUTION N° 6329

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a comme orientation et priorité d'offrir des programmes et services de qualité accessibles, tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan doit assurer la pérennité des infrastructures publiques de la communauté, par leur développement et un entretien régulier et rigoureux, de façon à ce que celles-ci soient fonctionnelles et sécuritaires pour la population;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vise à rendre plus sécuritaire les déplacements à l'intérieur du pôle institutionnel de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a reçu une confirmation écrite du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada le 7 mars 2016 pour un financement de 95 890 \$ représentant 45 % du budget nécessaire pour l'acquisition d'une déneigeuse (trackless) et d'un tracteur frontal sur roues;

CONSIDÉRANT QUE la différence du budget de 55 % pour acquérir ces équipements sera assumée à même le budget de la planification annuelle d'immobilisations 2015-2016, adoptée le 30 mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE ces projets ont également été présentés lors de l'adoption de la planification annuelle d'immobilisations 2016-2017 le 15 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'appel d'offres a été réalisé conformément à la *Politique d'acquisition de biens et de services*;



## RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Joe Johnson Équipement est le plus bas soumissionnaire conforme pour l'acquisition de la déneigeuse (trackless) au montant de 152 396 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Maltais Ouellet est le plus bas soumissionnaire conforme pour l'acquisition du tracteur frontal sur roues pour un montant de 66 556 \$;

CONSIDÉRANT QUE le montant pour acquérir ces équipements est supérieur à 100 000 \$ et que conformément à la Grille de délégation d'autorité de gestion, l'approbation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est requise.

IL EST RÉSOLU D'autoriser la direction – Infrastructures à signer tous les documents relatifs à l'acquisition de la déneigeuse (trackless) et du tracteur frontal sur roues.

Proposée par M<sup>me</sup> Julie Rousseau  
Appuyée de M. Jonathan Germain  
Adoptée à l'unanimité

#### 4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 15 h 50, proposée par M. Charles-Édouard Verreault, appuyée de M. Jonathan Germain et adoptée à l'unanimité.

La greffière,

Josée Buckell

